



Le défi du financement public de l'agriculture en Algérie The challenge of public financing of agriculture in Algeria

Dr. Samia AKLI

Ecole Nationale Supérieure Agronomique (Algérie)

E-mail: aklisam@yahoo.fr

Résumé

Cet article présente une analyse du financement public, le budget de l'Etat, des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique en Algérie, durant la période 2000-2022. Les résultats montrent que des efforts colossaux ont été consentis par l'Etat. Par conséquent, des ajustements sont nécessaires pour permettre au secteur agricole de jouer pleinement son rôle stratégique pour diversifier l'économie nationale et garantir la sécurité alimentaire du pays. Les recommandations principales de l'étude sont de prendre des mesures pour : 1) augmenter le budget public alloué à l'équipement et au soutien des exploitations agricoles, tout en améliorant les capacités d'absorption du budget ; 2) élever de façon significative le budget public consacré à l'irrigation (grands périmètres d'irrigation et forages), à la réalisation et l'entretien des retenues collinaires d'eaux pluviales et à la réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture.

Mots clés: Financement public, budget de l'Etat, agriculture, irrigation, hydraulique, sécurité alimentaire, Algérie.

Abstract

This article mainly presents an analysis of the public equipment budget for the agriculture and hydraulic sectors in Algeria during the period 2000–2022. The results show that colossal efforts have been made by the

State. Consequently, adjustments are needed to enable the agricultural sector to fully play its strategic role in diversifying the national economy and guaranteeing the country's food security. The main recommendations of this article are to take measures to: 1) increase the public budget for equipment and support for farms while improving the budget's absorption capacity ; 2) Significantly increase the public budget allocated to irrigation (large irrigation schemes), the creation and maintenance of rainwater reservoirs and the reuse of treated wastewater in agriculture.

Key words: Public funding, state budget, agriculture, irrigation, hydraulic, food security, Algeria.

I. Introduction

Depuis l'année 2000, l'Etat algérien a accordé un intérêt stratégique à la relance du secteur agricole dans l'objectif de diversifier l'économie nationale, garantir la sécurité alimentaire et réduire la dépendance du pays aux importations. Cet intérêt s'est traduit par la mise en œuvre de plusieurs politiques, stratégies et plans: plan national de développement agricole (PNDA) 2000-2004, plan national de développement agricole et rural (PNDAR) 2005-2009, politique de renouveau agricole et rural 2009-2014 (PRAR) et plans quinquennaux de développement agricole (Plan FILAHA 2015-2019 et Feuille de Route 2020-2024). En outre, ces politiques, stratégies et programmes confirment les engagements internationaux de l'Algérie, dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)¹, pour adopter des politiques déterminées en faveur de l'agriculture et du développement rural, à partir de la déclaration de MAPUTO (Mozambique) sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique en 2003².

1- L'Algérie a approuvé le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) qui définit un cadre général présentant les principaux axes d'intervention prioritaires pour restaurer la croissance agricole, le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique (NEPAD, 2006).

2- Cette déclaration a été ratifiée par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine réunis à Maputo (Mozambique) les 10 et 11 juillet 2003 (NEPAD, 2006).

Les politiques de soutien au développement des filières agricoles stratégiques, à la diversification des productions et à la mise en valeur agricole dans les régions du Sud (Steppe et Sahara) ont permis au secteur agricole d'enregistrer de bonnes performances³. Les investissements dans la mobilisation des ressources en eau ont également contribué à transformer la cartographie agricole de l'Algérie : la mise en valeur des terres a fait des régions sahariennes et steppiques d'importants bassins de production agricole (Bessaoud, 2019). Grâce au développement de l'irrigation, considéré comme un puissant moyen de multiplication du potentiel foncier⁴, la production agricole dans les Grands Périmètres d'Irrigation (GPI) ainsi que dans la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH)⁵ connaîtra des taux de croissance élevés et durables. Sur le plan social, le développement de l'agriculture en irrigué permettra de pérenniser les emplois dans le milieu rural (un hectare irrigué génère en moyenne 3 emplois) et d'améliorer les revenus (un hectare irrigué génère en moyenne une valeur ajoutée de plus de 120.000 DA) et, par conséquent, de contribuer à stabiliser et améliorer les conditions de vie des populations rurales (MRE, 2016).

Dans le volet hydraulique, il est à noter que depuis le début des années 2000, l'Etat algérien a réalisé grâce à des financements colossaux sur concours définitifs, d'importants investissements en équipements pour répondre à une demande urbaine et agricole sans cesse croissante. Ces investissements ont permis d'améliorer les disponibilités en eau pour le secteur de l'AEP et de multiplier par 4 la superficie irriguée atteignant près de 1,5 million hectares en 2021, ce qui représente près de 17% de la surface

3- Notamment l'extension des capacités productives avec une multiplication de la superficie irriguée.

4- Etudiant la situation algérienne dans les années 60, Marcel Mazoyer estimait que l'irrigation multiplie par six en moyenne la capacité de production du sol, c'est-à-dire qu'un hectare de terre irriguée crée l'équivalent de cinq hectares supplémentaires de terres cultivables (Pérennès, 1990).

5- Les GPI sont situés dans les grandes plaines du pays et la PMH est localisée en zones de collines et de montagnes.

agricole utile (SAU)⁶. Malgré les efforts d'investissements en matière de développement hydro-agricole et les budgets colossaux consentis pour assurer une sécurité hydrique durant ces vingt dernières années, l'objectif tracé par les pouvoirs publics d'atteindre 2 millions d'hectares de terres agricoles irriguées en 2020 n'a pas été complètement atteint⁷ : Quelles en sont les raisons? Le problème résiderait-il dans un manque de financement de l'agriculture ?

A travers cet article, nous allons : I) analyser le budget d'équipement de l'Etat attribué à l'agriculture et à l'hydraulique et la part consacrée à l'irrigation dans ce budget depuis 2000, II) mettre l'accent sur les facteurs qui ont entravé l'atteinte des objectifs tracés et III) faire ressortir des recommandations relatives au développement de l'agriculture irriguée et le rôle que peut jouer le financement public.

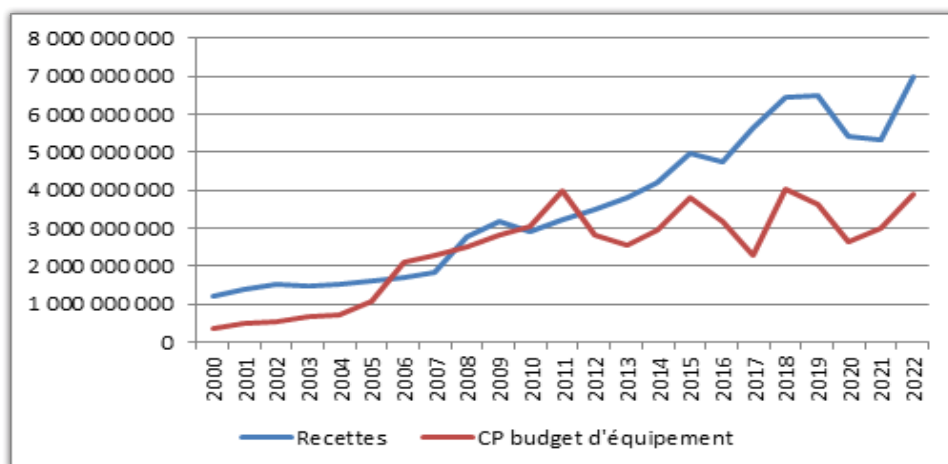
Sur le plan méthodologique, l'analyse est basée sur les données officielles relatives à l'évolution du budget public des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique, durant la période 2000-2022.

II. Analyse du budget d'équipement de l'Etat : Entre agriculture et hydraulique

L'analyse des données des lois de finances et les lois de finances complémentaires allant de 2000 à 2022 montre que les crédits de paiement que l'Algérie a alloués à l'équipement ont évolué de près de 1000% (1031%), représentant ainsi un taux deux fois plus important que celui du taux d'évolution des recettes définitives appliquées au budget de l'Etat estimé à près de 500% (488%). Les crédits de paiement de l'équipement public représentent en moyenne 69% des recettes définitives appliquées au

6- «La superficie des surfaces agricoles irriguées du pays est passée de 350.000 hectares en 2000 à près de 1,5 million hectares en 2021» Déclaration de sous-directeur du développement de l'irrigation au ministère de l'Agriculture et du développement rural (APS, 2022).

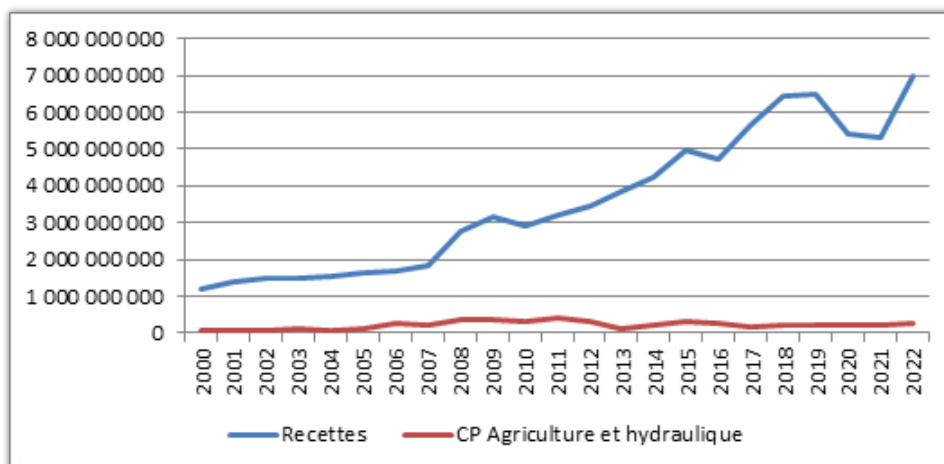
7- L'objectif tracé visait à irriguer en 2019, une superficie irriguée de 2.136.000 ha (MRE, 2016), soit 25% de la SAU.



Graphique 1 : Budget d'équipement par rapport aux recettes définitives appliquées au budget de l'Etat de 2000 à 2022 (en milliers de DA)

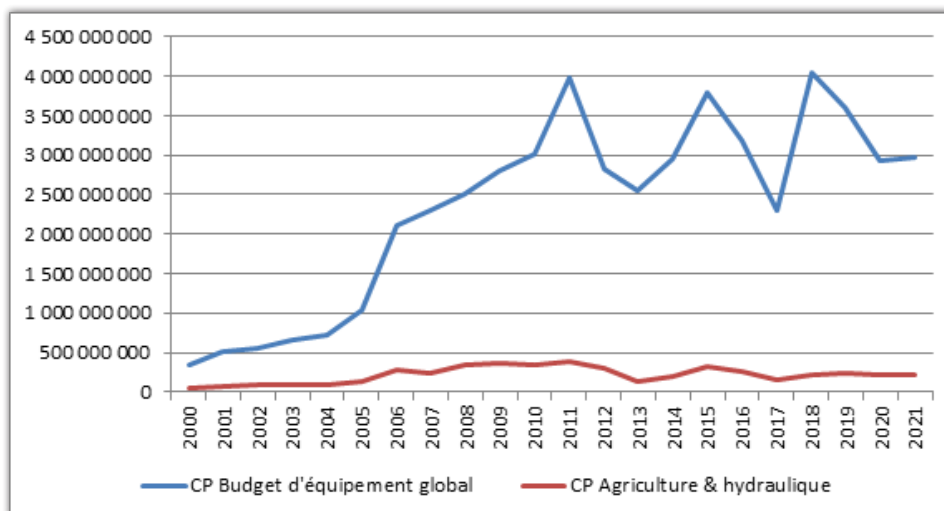
Quant aux crédits de paiement accordés aux secteurs de l'Agriculture et de l'Hydraulique, ils étaient faibles de 2000 à 2004 avec une moyenne annuelle de 86,77 milliards de DA, puis ils ont observé une augmentation à partir de 2005 atteignant une moyenne annuelle 3 fois plus importante que la précédente, soit 261,95 milliards de DA de 2005 à 2022. Toutefois, relativement aux recettes définitives appliquées au budget de l'Etat, la part des crédits de paiement affectés aux secteurs de l'Agriculture et de l'hydraulique fait ressortir trois phases :

- Une première phase allant de 2000 à 2005, avec un taux moyen de 5,9% des recettes.
- Une deuxième phase allant de 2006 à 2012 avec un taux moyen qui a augmenté à 12,2% des recettes.
- Une dernière phase allant de 2013 à 2022 avec un taux moyen qui a rechuté à 4,2% des recettes.



Graph 2 : Investissement dans les secteurs de l’agriculture et de l’hydraulique par rapport aux recettes définitives appliquées au budget de l’Etat (en milliers de DA). Source : Réalisé par l’auteure à partir des données des lois de finances

Il est à noter que la part des crédits de paiement accordés aux secteurs de l’agriculture et de l’hydraulique dans les différentes lois de finances depuis 2000 affiche une moyenne de 10,18% dans le budget d’équipement global. Ce dernier a connu une croissance affichée entre 2000 et 2011 de plus de 1000%, et une évolution en dents de scie à partir de 2011 avec un taux de croissance moyen de 39%.

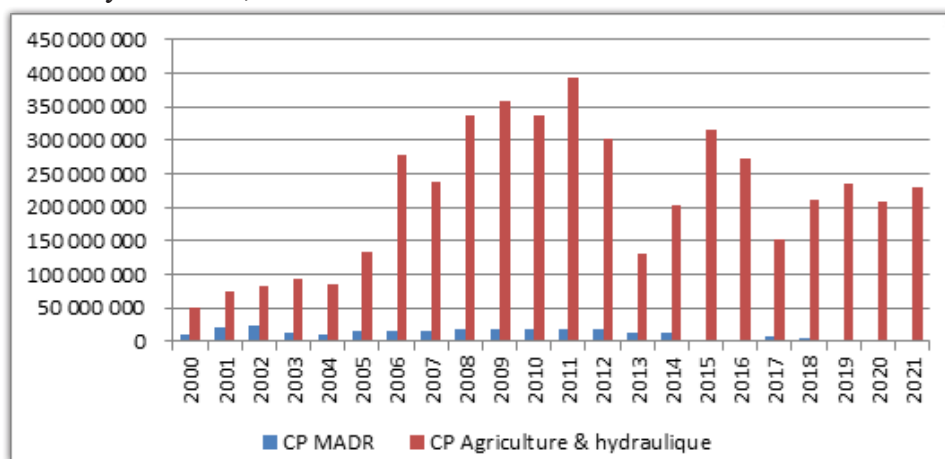


Graph 3 : Budget d’équipement des secteurs de l’agriculture et de l’hydraulique par rapport au budget d’équipement global de l’Etat (en milliers de DA). Source : réalisé par l’auteure à partir des données des lois de finances

Toutefois, l'examen de la part des crédits de paiement accordés aux secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique par rapport au budget d'équipement global de l'Etat nous donne deux phases : la première de 2000 à 2012 avec une moyenne de 12,7% et la seconde, avec une moyenne qui a baissé jusqu'à atteindre 6,9% à partir de 2013 reflétant la situation budgétaire de l'Etat algérien malgré qu'à partir de 2014, l'Etat a adopté le plan FILAHA, qui est en faveur du développement du secteur agricole, où les budget alloués sont censés être plus importants.

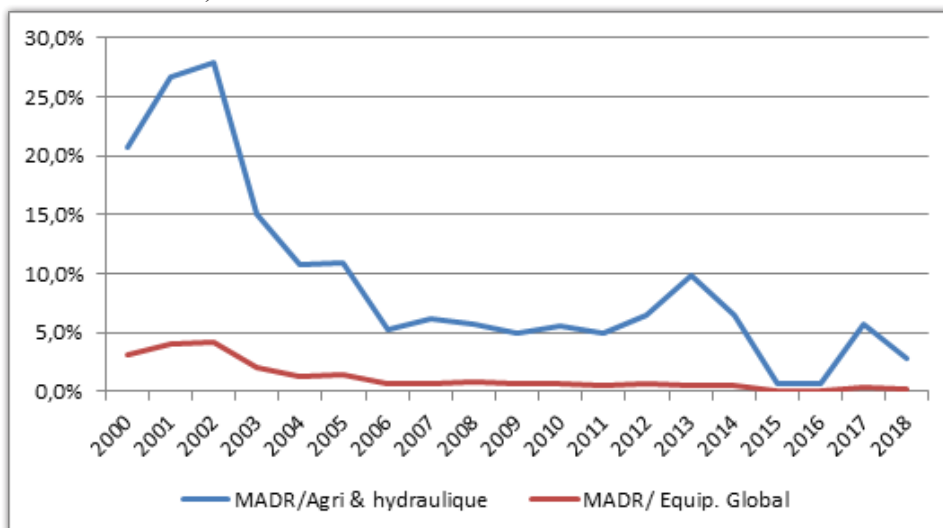
III. Analyse du budget attribué au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

En valeur absolue, les crédits de paiement accordés au secteur de l'agriculture et du développement rural (MADR) ont connu un taux de croissance moyen positif de 6,6%/an durant la période 2000-2014, avec un budget moyen de 16,07 milliards de DA/an durant cette période. Cependant, à partir de 2015, ce budget a été divisé par quatre pour atteindre une moyenne de 4,57 milliards de DA/an entre 2015 et 2018.



Graph 4 : Budget d'équipement du MADR par rapport aux budget d'équipement agriculture & hydraulique (en milliers de DA). Source : Fait par l'auteure à partir des données du MADR et des lois de finances

En valeur relative, comparativement au budget d'équipement global de l'Etat, le MADR a reçu de faibles crédits de paiement, représentant en moyenne 2,67% entre 2000 et 2005. Ces derniers ont chuté à 0,46% de 2006 à 2018 (avec une enveloppe globale de 259,49 milliards de Dinars de 2000 à 2018).



Graphique 5 : La part du MADR dans le budget d'équipement global de l'Etat et dans le budget d'équipement de l'agriculture & de l'hydraulique. Source : Fait par l'auteure à partir des données du MADR et des lois de finances

Toutefois, il est important de signaler que le financement des différents plans de développement du secteur de l'agriculture a bénéficié, en plus des budgets d'équipement, d'une enveloppe supplémentaire de 1 067,8 Mds DA de 2000 à 2020 (données MADR). Ainsi, l'Etat a mobilisé des ressources financières importantes en faveur du secteur de l'agriculture, à travers la mise en place de plusieurs Fonds suivant la politique publique agricole adoptée par les pouvoirs publics⁸.

Il ressort que les budgets affectés à l'investissement agricole (budget d'équipement + Dotations des fonds) ont atteint plus de 1 327,3 milliards

8- Les pouvoirs publics ont lancé plusieurs programmes politiques, PNDA puis devenu PNDAR (2000-2007), PRAR (2008-2015) et Plan FILAHA (2016-2019) et actuellement la politique de la feuille de route (2020-2024).

de DA de 2000 à 2020, soit une moyenne de 66,36 milliards de DA/an avec une croissance positive (+38%) de 2000-2004 à 2010-2014. Cette dernière s'est vue chuter à - 48% pour la période 2015-2020.

Néanmoins, comparativement au budget d'équipement global de l'Etat, ces investissements ne représentent que 2,72% durant toute la période (2000-2020). Ces derniers n'ont fait que chuter d'une période à une autre passant de 9,44% à 1,44%.

Tableau 1 : Part du budget d'investissement agricole dans le budget d'équipement global de l'Etat

	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2020	Total
Budget d'équipement agri- % culture/ Budget d'Equipement global de l'Etat	2,76%	0,75%	0,54%	0,09%	0,53%
Dotations des fonds/ Budget % d'Equipement global de l'Etat	6,68%	2,55%	2,22%	1,35%	2,19%
Total investissement Agri- % culture/ Equipement Global de l'Etat	9,44%	3,30%	2,76%	1,44%	2,72%

Source : Fait par l'auteure à partir des données des lois de finances et du MADR

Ces chiffres sont très en deçà des engagements de l'Algérie d'attribuer à ce secteur au moins 10% de l'investissement global suivant la Déclaration de Maputo ratifiée en 2003 et le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) approuvé en 2006.

Cependant, l'analyse du budget alloué au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) (toutes rubriques confondues), permet de constater que pour la période 2000-2010 un montant total de près de 1 284 Milliards de DA a été consenti pour l'équipement, le fonctionnement, le soutien aux exploitations ainsi qu'à la protection du pouvoir d'achat (voir tableau suivant 2). Dans ce montant global, la part accordée à la protection du pouvoir d'achat des consommateurs évalué à

495 milliards de Dinars de 2006 à 2010 (5 ans), dépasse celle allouée au soutien aux exploitations agricoles qui est de 488 Milliards de Dinars sur la période de 2000 à 2010 (11 ans). Le reste de l'enveloppe est représenté avec 10% pour les dépenses de fonctionnement et 13% pour les dépenses d'équipement.

Il est à noter que depuis 2008, les parts du budget consacrées à l'équipement et au soutien aux exploitations agricoles, indispensables pour la production agricole, ont chuté en faveur du budget consacré à la protection du pouvoir d'achat des consommateurs (soutien à la consommation). En moyenne, ces taux sont de 32% pour l'équipement et le soutien aux exploitations agricoles et de 65% à la protection du pouvoir d'achat, soit **1/3 pour soutenir la production et 2/3 pour soutenir la consommation.**

Tableau 2 : Evolution des budgets alloués au MADR de 2000 à 2010 (en millions de DA)

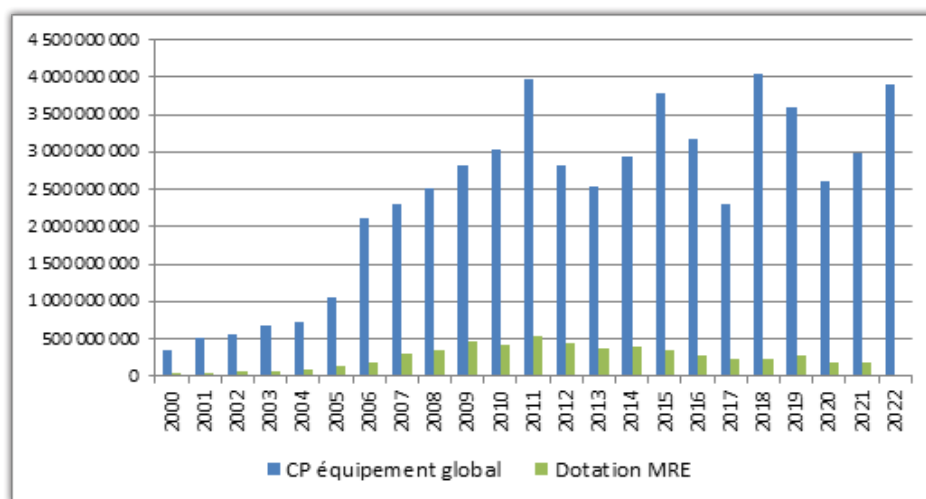
Année	Budgets alloués en % du total			
	Equipe- ment	Fonction- nement	Soutien aux exploitations	Protection du pouvoir d'achat
2000	18,6%	13,2%	68,2%	-
2001	26,3%	17,9%	55,9%	-
2002	23,4%	17,6%	59,0%	-
2003	13,9%	12,7%	73,4%	-
2004	14,7%	12,0%	73,3%	-
2005	14,3%	12,2%	73,5%	-
2006	36,9%	8,0%	46,5%	8,7%
2007	16,1%	14,2%	55,9%	13,8%
2008	3,2%	6,3%	25,6%	64,9%
2009	7,1%	7,4%	6,8%	78,6%
2010	11,6%	11,3%	24,1%	53,0%
Total	13,4%	10,0%	38,0%	38,6%

Source : Données MADR- In CREAD (2018)

Il est à préciser qu'en dépit du faible budget d'équipement⁹ accordé au MADR, le budget alloué au soutien des exploitations agricoles qui représente 38% du budget global présente un taux de consommation faible. En effet, sur 488 milliards de DA alloués, seulement 272 milliards auront réellement été consommés de 2000 à 2011, représentant seulement un peu plus de la moitié de l'enveloppe et faisant bénéficier 448 000 exploitations, avec un ratio de 50 500 DA /exploitation /an (équivalent à 360 euros) (CREAD/PAM, 2018).

IV. Analyse du budget accordé au Ministère des Ressources en Eau

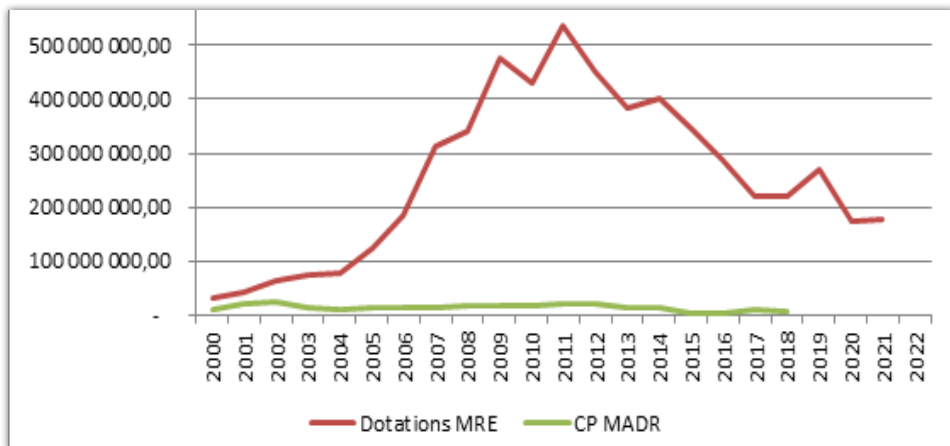
Le secteur de l'hydraulique a connu depuis le début des années 2000 un regain d'intérêt de la part des pouvoirs publics. Ce dernier a bénéficié de plusieurs programmes pour sécuriser le pays en matière de ressources hydriques. Pour leur réalisation, le secteur a reçu d'importantes enveloppes représentant une moyenne de 11,26% du budget d'équipement global de l'Etat, depuis l'an 2000.



Graph 6 : Dotations accordées au Ministère des Ressources en Eau dans le budget d'équipement global de l'Etat (en milliers de DA). Source : fait par l'auteure à partir des données du MRE et des lois de finances.

9- Le montant est évalué à 253,63 milliards de DA de 2000 à 2017 avec une consommation réelle de 208,58 milliards de DA, soit un taux de consommation de ce budget de 82%.

Si on vient à comparer entre les dotations et crédits de paiement, destinés aux dépenses à caractère définitif, alloués aux deux secteurs (voir graphe 7), nous constatons que c'est le secteur des ressources en eau qui a bénéficié le plus du budget d'équipement. Ce dernier a reçu des montants non négligeables représentant en moyenne presque 20 fois (18,75 fois) les crédits de paiement accordés au secteur de l'agriculture (soit une moyenne de 256,13 milliards de DA entre 2000 et 2022). Les investissements dans le secteur des ressources en eau ont représenté entre 2000 et 2005 en moyenne 5 fois le budget d'équipement alloué à l'agriculture. Cependant, à partir de 2006¹⁰, les dotations d'équipement accordées à l'hydraulique sont en moyenne 48 fois plus importantes que celles du MADR.



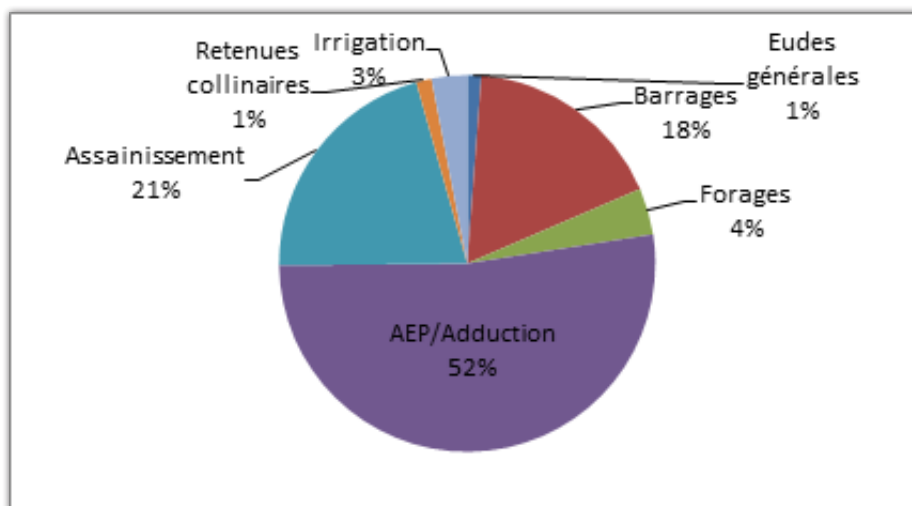
Graphique 7: Les dépenses à caractère définitif des secteurs agriculture et hydraulique (en milliers de DA). Source : fait par l'auteure à partir des données du MRE et du MADR.

Ceci reflète l'intérêt important accordé par les pouvoirs publics au secteur de l'hydraulique pour garantir un approvisionnement en eau pour tous les secteurs et assurer un service amélioré à tous les usagers de l'eau dans l'objectif d'assurer la sécurité hydrique du pays. Ceci étant dit, la sécurité hydrique est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire. Quels sont donc les sous-secteurs qui ont bénéficié de ces montants d'investissement importants?

10- Soit de 2006 à 2018. Notons que nous n'avons pas pu avoir les crédits de paiement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à partir de 2018.

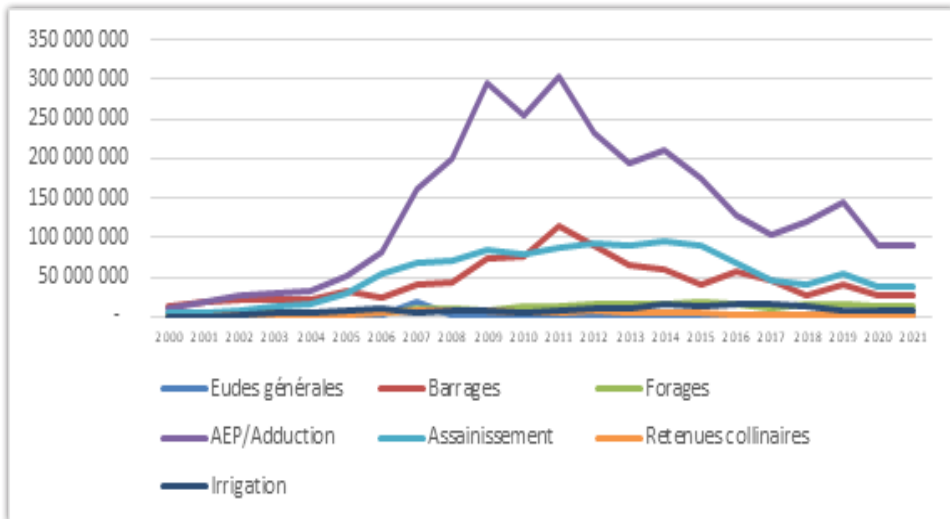
IV.1. Analyse des dotations d'équipement par sous-secteur de l'Hydraulique : quelle part pour la production agricole ?

Les données recueillies relatives aux dotations accordées au MRE de 2000 à 2021 nous ont permis de réaliser ce graphique.



Graphique 8 : Les dotations d'équipement par sous-secteur des ressources en eau (moyenne 2000-2021). Source : Fait par l'auteure à partir des données du MRE.

A travers ce graphique, nous constatons qu'en moyenne, le sous-secteur de l'Alimentation en Eau Potable et Industrielle AEPI/Adduction s'est accaparé plus de la moitié des dotations (soit 52%), suivi par le sous-secteur de l'assainissement (21%) et en troisième position les barrages (18%). Le sous-secteur de l'irrigation et des retenus collinaires n'ont reçu ensemble en moyenne durant toute cette période que 4% des dotations globales allouées à l'équipement (3% pour l'irrigation, 1% pour les retenues collinaires), soit la même proportion qui a été attribuée aux forages.



Graph 9 : Répartition des dotations du MRE par sous-secteurs (en milliers de DA).
Source : Fait par l'auteure à partir des données du MRE.

Bien évidemment, cette moyenne ne reflète pas les différentes phases de ce financement du secteur inscrites dans plusieurs programmes économiques de relance dont l'objectif est d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie algérienne, promouvoir l'investissement national et améliorer les conditions de vie. Ainsi, la première phase qui concerne la période 2000-2004, correspond au Plan de Soutien à la Relance Economique PSRE. Durant cette période, c'est le sous-secteur de l'AEPI/Adduction qui a bénéficié des plus importantes dotations représentant 39,2% du budget, suivi par les Barrages avec 32,9% et en troisième position le sous-secteur de l'Assainissement avec 15,6%. Tous les autres sous-secteurs n'ont bénéficié que de 11% du budget.

Durant la deuxième phase de 2005 à 2009, qui correspond au Plan complémentaire de soutien à la croissance PCSC, c'est toujours l'AEPI/Adduction qui a bénéficié des dotations les plus importantes avec une moyenne qui a évolué à 54,9%¹¹ du budget, suivi par le sous-secteur de l'Assainissement (21,4%), puis celui des barrages avec 14,8%.

11- Cette dotation a même atteint 67,6% du budget d'équipement de tout le secteur en 2011.

La troisième phase de 2010 à 2014 qui correspond au plan de développement quinquennal, est marquée pratiquement par le même classement que la période précédente avec relativement les mêmes proportions.

La quatrième phase de 2015 à 2019, qui correspond au Plan FILAHA, s'inscrit dans la continuité des programmes de développement et d'investissement précédents. En effet, les dotations par sous-secteur ont gardé le même classement avec des proportions qui ont très peu varié pour les sous-secteurs de l'AEPI/Adduction, de l'Assainissement et des Barrages avec respectivement 49,7%, 22,2% et 15,8%.

La dernière phase, soit les deux années 2020 et 2021 relatives au plan de relance économique 2020-2024, est marquée par le secteur des barrages qui devance celui de l'assainissement avec 21,6% et 14,7% respectivement.

Tableau 3 : Taux des dotations par sous-secteur de l'hydraulique et par Périodes

Périodes	Etudes générales	Barrages	Forages	AEP/Adduction	Assainissement	Retenues collinaires	Irrigation
2000-2004	1,6%	32,9%	4,8%	39,2%	15,6%	2,4%	3,4%
2005-2009	2,1%	14,8%	2,6%	54,9%	21,4%	1,9%	2,5%
2010-2014	0,6%	18,4%	3,5%	54,22%	20,1%	1,2%	2,1%
2015-2019	1,1%	15,8%	5,5%	49,7%	22,2%	0,9%	4,8%
2020-2021	1,3%	14,7%	6,9%	50,9%	21,6%	0,5%	4,2%

Source : *Fait par l'auteure à partir des données du MRE.*

Les dotations allouées pour les différents sous-secteurs démontrent une attention particulière accordée à la priorisation du sous-secteur de l'AEP et de la mobilisation et à l'assainissement pour la satisfaction des besoins en eau de la population et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Concernant la consommation des budgets d'équipement alloués aux différents sous-secteurs, exception faite pour l'irrigation, ces taux sont de 77% pour les barrages, 75% pour l'AEPI et 69% pour l'assainissement. Ils sont plus faibles pour les forages avec 58% ainsi que pour les retenues collinaires avec seulement 52% et ils ne représentent cependant que 39% pour les études générales.

Selon Akli et autres (2016), à partir de 2006, l'écart entre les dotations et les consommations effectives devient de plus en plus important, alors que cet écart s'avère très faible durant la période qui précédait. Ces écarts importants représentent en DA courants des sommes comprises entre 117,88 milliards de DA (en 2007) et 311,43 milliards de DA en 2011. Selon Akli et autres (2016), cette faible capacité d'absorption des investissements mérite d'être soulignée puisqu'elle reflète une carence de gestion dans le secteur.

IV.2. Quel sous-secteur faudrait-il renforcer ?

Concernant la mobilisation de l'eau pour la production agricole, bien que les budgets d'équipement alloués au secteur ont permis de réaliser des infrastructures garantissant des ressources en eau pour l'agriculture, depuis les années 2000 (augmentation des rendements, extension des superficies irriguées et d'aménagement de nouveaux périmètres), ils restent cependant en deçà des objectifs fixés. Les sous-secteurs qui mériteraient une révision à la hausse des budgets alloués sont :

- **Le sous-secteur des Retenues collinaires** : bien que les retenues collinaires soient considérées importantes au développement de la Petite et Moyenne Hydrauliques, elles n'ont pas bénéficié de dotations conséquentes. En moyenne, les dotations qui leur ont été accordées représentent 1,4% des dotations globales du secteur de l'Hydraulique de 2000 à 2013. Cependant, elles baissent à 0,5% à partir de 2014, ce qui représente des dotations insignifiantes par rapport à leur importance pour l'agriculture, pourtant le

quinquennat 2014-2019 est dédié au développement du secteur agricole (Plan FILAHA).

- **Le sous-secteur de l'Irrigation** : ce sous-secteur qui prend en charge la promotion de l'irrigation a également reçu des parts relativement basses comparativement aux dotations globales du MRE, puisque seulement 3% en moyenne lui ont été accordées de 2000 à 2021.

- **Le sous-secteur de l'Assainissement** : la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture relève de ce sous-secteur qui a reçu des dotations moyennes représentant 1/5^{ème} de la dotation globale du secteur de 2000 à 2021. Cependant, bien que ces dotations s'avèrent intéressantes grâce auxquelles le réseau de l'assainissement a été développé pour la collecte et l'acheminement des eaux usées vers des stations d'épuration réalisées dans toutes les wilayas du pays, le taux de réutilisation de ces eaux épurées et traitées, notamment en agriculture reste faible. En effet, sur les 200 STEP en exploitation, 18 seulement réutilisent un volume d'environ 20 hm³/an soit 6% du volume total d'eaux usées traitées estimé à 360 hm³/an¹² (MRE, 2020). Les superficies irriguées avec ces eaux n'ont pas dépassé 3640 ha durant la campagne d'irrigation de 2019 et ce, malgré l'existence d'un cadre réglementaire pour promouvoir leur réutilisation.

Les textes réglementaires indiquant les normes de ces eaux et la liste des cultures à irriguer publiés, depuis plus d'une dizaine d'années, n'ont pas été en faveur de la réutilisation et par conséquent, de l'extension des superficies irriguées avec cette ressource de façon considérable. Des initiatives timides ont été entreprises au niveau de certains sites pilotes, comme le cas des périmètres d'irrigation de Hennaya, M'léta ou encore Boumerdès, sans pour autant qu'elles ne soient généralisées, bien qu'elles aient donné des résultats plus que positifs. La réutilisation des eaux usées

12- L'office National de l'Irrigation et du Drainage (ONID) gère une grande partie projets de réutilisation à des fins d'irrigation alors que les usages industriels et urbains, toujours au stade embryonnaire, ne disposent pas d'une structure de pilotage dédiée (MRE, 2020).

épurées peut être généralisée, notamment pour les STEP situées à proximité des périmètres d'irrigation et produisant des volumes importants d'eau épurée (MRE, 2020).

Cet état de fait démontre que la stratégie engagée au début des années 2000 s'est focalisée, en matière d'assainissement, sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la protection de la ressource hydrique et la préservation de l'environnement et des milieux naturels, sans fixer de trajectoire pour la réutilisation des eaux usées épurées (MRE, 2020).

Il est important de noter que l'infrastructure nationale actuelle d'assainissement a coûté à l'Etat algérien un investissement conséquent de 1 200 milliards de dinars (MRE, 2020). Il s'agit d'installations importantes qu'il faut à présent rentabiliser. Des investissements supplémentaires sont nécessaires, notamment dans les aménagements des réseaux en aval de ces stations (infrastructures de stockage et réseau) et dans les systèmes de traitement tertiaire qui permet d'élargir le champ d'usage des eaux usées épurées dans différents domaines et particulièrement en agriculture¹³ et atteindre ainsi l'objectif tracé par le secteur qui est une réutilisation d'au moins 90% de la capacité nationale de traitement pouvant atteindre 2 milliards de m^{3/an} à l'horizon 2030 (MRE, 2020).

V. Conclusion

L'analyse du financement public des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique durant la période 2000-2022 fait ressortir plusieurs atouts et certaines carences. Par rapport à ces dernières, des ajustements dans la politique de ce financement doivent être nécessairement opérés afin de permettre au secteur agricole de jouer pleinement son rôle stratégique pour garantir la sécurité alimentaire du pays. En ce qui concerne le secteur agricole, le budget relatif à l'équipement et au soutien aux exploitations agricoles doit être augmenté de façon significative, tout en améliorant

13- Permettant à cette dernière de passer d'une irrigation restrictive à une irrigation intensive.

les capacités d'absorption du financement public. Quant au secteur de l'Hydraulique, des budgets conséquents doivent être réorientés vers le développement de trois sous-secteurs clés : l'irrigation (Grands périmètres irrigués et forages), les retenues collinaires d'eaux pluviales ainsi que la réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture (Traitement tertiaire des eaux usées, adduction de l'eau vers les périmètres d'irrigation, adaptation des réseaux...). Bien évidemment, toutes ces mesures doivent être accompagnées par un dispositif de veille et de suivi-évaluation pour garantir l'usage efficace du financement public■

Références:

1. Akli S., Bedrani S., Benmihoub A. (2016). Le financement de la politique de l'eau en Algérie : analyse du budget d'équipement du secteur de l'hydraulique de 1990 à 2013. *Les cahiers du CREAD*, n° 118, pp : 51-76
2. APS (2022). L'Algérie a réalisé une progression considérable en termes d'extension de ses terres irriguées. [https://www.aps.dz/economie/143061-l-algerie-a-realise-une-progression-considerable-en-terme-d-extension-de-ses-terres-irriguees#:~:text=%22La%20superficie%20des%20surfaces%20agricoles,de%20l'irrigation%20au%20minist%C3%A8re](https://www.aps.dz/economie/143061-l-algerie-a-realise-une-progression-considerable-en-terme-d-extension-de-ses-terres-irriguees#:~:text=%22La%20superficie%20des%20surfaces%20agricoles,de%20l'irrigation%20au%20minist%C3%A8re.). Publié le Mercredi, 20 juillet 2022.
3. Bessaoud O., Pellissier J.-P., Rolland J.-P., Khechimi W. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie*. [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. 2019, pp.82. hal-02137632
4. CREAD (2018). *Analyse de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie*. Volume 1. Mars 2018
5. MRE (2016). *Irrigation*. Ministère de l'Hydraulique, https://www.mh.gov.dz/?page_id=260
6. MRE (2020). *EAU PURE 2030 : La nouvelle stratégie pour la réutilisation des eaux usées épurées*. Document du Ministère des Ressources en Eau.
7. NEPAD (2006). *ALGÉRIE Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT) dans le cadre du NEPAD-PDDAA*. Volume I de V programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT). <https://www.fao.org/3/aH205f/aH205f00.pdf>
8. Perennes J.J (1990). *L'eau, les paysans et l'Etat, la question hydraulique dans les pays du Maghreb*. Thèse de Doctorat, université de Grenoble.